

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres :

En exercice 27
Présents 19
Votants 27
Quorum 14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202855-20250710-2025_07_02A-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/07/2025

L'an deux mille vingt cinq

Le : 10 juillet

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-ROMAIN-LE-PUY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard DI FRUSCIA, 1^{er} adjoint au Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 03 juillet 2025

PRESENTS, Gérard DI FRUSCIA, Annie OSTARD, Pierre MARCOUX, Maryse RODRIGUEZ, Sébastien OLIVIER, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Françoise BUSALLI, Guylaine FAYOLLE, Christine FELIX, Nathalie CHARLES, Cyril RONZE, Cyrille GENEVRIER, Charlélie ARNAUD, Marine TOINON, Martine MEILLIER, André GACHET, Marie-Laure JACQUEMOND, Michel VALERY, Sébastien DE ARAUJO.

ABSENTS : Christian SOULIER, Yves LE GRIEL, Alain MAISSE, Nathalie FERNANDEZ, Angelo MANIERI, Christophe CAVE, Marjorie COMBE.

POUVOIRS: Christian SOULIER à Gérard DI FRUSCIA, Yves LE GRIEL à Françoise BUSALLI, Alain MAISSE à Pierre MARCOUX, Nathalie FERNANDEZ à Guylaine FAYOLLE, Angelo MANIERI à Véronique GENEVRIER, Christophe CAVE à André GACHET, Marjorie COMBE à Sébastien DE ARAUJO.

SECRETAIRE : Françoise BUSALLI.

Délibération n°2025 07 02A

OBJET : AUTORISATION SIGNATURE MARCHE «ACQUISITION DE FOURNITURES SCOLAIRES, PEDAGOGIQUES, ADMINISTRATIVES, PAPIERS IMPRESSIONS, ENVELOPPES, CONSOMMABLES ET MATERIELS INFORMATIQUES». – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2025_07_02.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-29,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu l'analyse des offres dans le cadre du marché relatif à l'acquisition de fournitures scolaires, pédagogiques, administratives, papiers d'impression, enveloppes, consommables et matériels informatiques,

Vu les entreprises ayant remis une offre, réparties comme suit :

Lot	Entreprise	Code Postal	Commune
Lot 1	SAS Papeteries Pichon	42340	Veauce
Lot 1	PGDIS Papetique Pro	63530	Enval
Lot 2	Lyreco France	59770	Marly
Lot 2	PGDIS Papetique Pro	63530	Enval
Lot 3	Ovol France	91100	Villabé
Lot 3	Lyreco France	59770	Marly
Lot 3	PGDIS Papetique Pro	63530	Enval
Lot 4	Lot déclaré infructueux – aucune offre reçue	—	—
Lot 5	Oelis	42000	Saint-Étienne
Lot 5	Belta	59220	Rouvignies
Lot 5	T G Informatique	13011	Marseille 11e

Vu les critères de jugement des offres et les notes attribuées à chaque candidat,


Considérant qu'il est proposé de retenir, pour chaque lot, l'offre classée en première position au terme de l'analyse,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'attribuer le marché aux entreprises ci-après désignées, pour les lots correspondants :
 - Lot 1 : PGDIS Papetique Pro
 - Lot 2 : Lyreco France
 - Lot 3 : Lyreco France
 - Lot 5 : T G Informatique
 - Lot 4 est déclaré infructueux, aucune offre n'ayant été réceptionnée.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les titulaires susmentionnés, ainsi que tous documents afférents à l'exécution de ces marchés.
- d'autoriser Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de ces marchés, à solliciter toutes les autorisations utiles, et à signer tous les actes et pièces nécessaires à leur mise en œuvre.

Suivent les signatures,
Copie certifiée conforme
Saint-Romain-le-Puy, le 22 juillet 2025
Gérard DI FRUSCIA, 1er Adjoint au Maire




Le Secrétaire de séance,
Françoise BUSALLI

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le : 25.07.2025
Publié ou Notifié
le : 25.07.2025

